


AIKIDO CLUB PRADETAN

Espace des Sports – La Bâtie - 579 Avenue Jean Moulin – 83220 LE PRADET

Email : aikido.club.pradetan@hotmail.fr – Web : : <http://acpaikido.fr> -  Aikido Club Pradetan

合
氣
道

NOTICE D'INSCRIPTION 2016- 2017



Pièces à fournir pour tous :

- ✚ Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Aïkido et/ou du Katana (obligatoire pour une prise en charge par l'assurance et datant de moins de trois mois)
- ✚ Une photo d'identité pour les nouveaux inscrits (avec les nom et prénom au dos)
- ✚ La fiche individuelle d'inscription ci-jointe, complétée et signée (Notez bien votre adresse email pour recevoir nos informations)
- ✚ Le règlement de la cotisation pour toute la saison sportive :
Paiement annuel : La cotisation payée annuellement bénéficie d'un tarif réduit.
Paiement trimestriel : Pour les personnes souhaitant régler une cotisation par trimestre, trois chèques leur seront demandés lors de l'inscription en début de saison, encaissables respectivement le 30 septembre, le 30 décembre, le 31 mars.
N.B. : En cas d'interruption en cours d'année pour quelle que cause que ce soit, les chèques correspondants seront restitués sur demande.

Enfants et adolescents :

Tout enfant n'ayant pas atteint la majorité doit faire compléter et signer la partie « Autorisation pour les mineurs » de la fiche individuelle par les parents (ou la personne agissant en qualité de tuteur).

Passeport sportif :

Il est obligatoire à partir du 2^{ème} kyu (ceinture bleue), mais il est conseillé de le faire établir le plus tôt possible. Le passeport est le reflet de votre vie sportive. Vous y trouverez mentionnés vos grades et les stages effectués. Il officialise votre qualité d'aïkidoka lorsque vous pratiquez à l'extérieur du club. Lorsque vous en faites la demande, accompagnez votre règlement d'une photo d'identité.

TARIFS 2016-2017 : paiement par chèque à l'ordre de l'Aïkido Club Pradétan

LICENCE (obligatoire incluant l'assurance).....**37 €**

PASSEPORT (obligatoire à partir du 2^{ème} kyu)**16 €**

COTISATIONS		Adhérent adulte	Ado-Etudiant- Demandeur d'emploi	Enfant de moins de 12 ans
TARIF TRIMESTRIEL	individuel	40 €	30 €	25 €
	Familial (*)	30 €	25 €	20 €
TARIF ANNUEL	individuel	100 €	75 €	60 €
	Familial (*)	80 €	60 €	45 €

(*) Le tarif familial s'applique par personne dès l'inscription du premier membre d'une même famille sous réserve de déposer les dossiers en même temps. Si un deuxième membre d'une même famille venait à s'inscrire en cours de trimestre ou d'année, le premier membre ne pourrait prétendre à un remboursement. De même, il ne saurait être opéré de compensation sur l'inscription du second membre.

RAPPEL : Tout adhérent doit être à jour de ses cotisations ; sans cela, il ne pourra prendre part à la séance pour des raisons évidentes d'assurance et sécurité.